

Relations industrielles Industrial Relations



Vivre ensemble, une étude des disparités régionales, par le Conseil économique du Canada. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1977, 269 pp.

Gérard Bélanger

Volume 32, numéro 4, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028830ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028830ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, G. (1977). Compte rendu de [*Vivre ensemble, une étude des disparités régionales*, par le Conseil économique du Canada. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1977, 269 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 32(4), 639–641. <https://doi.org/10.7202/028830ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

On a accusé, parfois, les observateurs nord-américains des rapports sociaux d'un rétrécissement de l'horizon de leurs recherches et de leurs réflexions, d'une certaine « insularisation », fût-elle à l'échelle d'un continent. Ce volume est là pour démentir cette assertion. Malgré quelques inexactitudes et erreurs d'appréciation, il témoigne d'une recrudescence de l'échange d'idées des deux côtés de l'Atlantique. Et je suis heureux d'apporter ici à mes amis Laurent Bélanger, Jean Boivin, Gilles Dussault et Alain Larocque, le témoignage de mon estime pour cette initiative, qu'on voudrait voir suivie de beaucoup d'autres.

Dimitri WEISS

Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Vivre ensemble, une étude des disparités régionales par le Conseil économique du Canada. Ottawa: Approvisionnements et Services Canada, 1977, 269 pp.

Dans ses différents rapports, le Conseil économique du Canada a souvent fait allusion au problème des disparités régionales. Ce livre est un volumineux rapport consacré exclusivement à la question. Comme les autres rapports du Conseil, la présentation des différents sujets est bien faite et l'information y est abondante. Sa lecture est donc à conseiller même si le texte français demeure à plusieurs endroits aride par les difficultés presque inévitables de toute traduction. Malheureusement, pour un économiste orthodoxe, c'est un rapport passablement décevant au point de vue de l'analyse économique. Les commentaires sur les différentes parties du rapport essaieront de le montrer.

La pauvreté de l'analyse économique peut peut-être s'expliquer de deux façons. Tout d'abord, un rapport de cette envergure sur une question précise doit s'appuyer sur la littérature existante. C'est malheureusement un domaine où les travaux vont très peu au fond des choses. Les auteurs décrivent beaucoup, présentent parfois certaines intuitions mais de façon générale, la qualité de l'analyse est faible sinon médiocre. De plus, le rapport du Conseil est le fruit de la dynamique de la production du rapport par un conseil consultatif. Il existe une incitation à minimiser les risques en étudiant une multitude de points reliés au sujet tout en évitant les questions chaudes et aussi l'analyse qui tend à identifier les causes réelles des phénomènes. Il est par exemple étrange que, dans ce rapport sur les disparités régionales, il n'est nullement fait mention des coûts d'être francophone en Amérique du Nord.

La première partie du rapport que forme les quatre premiers chapitres est une introduction à la question des disparités régionales. Le premier chapitre sur l'héritage de l'histoire aurait dû mériter plus de six pages. Peut-être ne fait-il que refléter le manque d'intérêt des économistes pour les analyses historiques? Pourtant, il est essentiel dans une telle étude de présenter l'évolution historique de l'activité économique au Canada, de ses liens avec les États-Unis et des raisons des déplacements des activités, comme les services nationaux. Cette présentation aurait favorisé un rapport plus incarné et sûrement moins orienté vers les questions de demande globale. Après un chapitre assez valable sur les objectifs de la politique régionale, le chapitre trois résume brièvement les théories économiques des disparités régionales. Le premier paragraphe laisse toutefois songeur lorsque le rapport affirme: « Il n'existe aucune théorie économique qui puisse à elle seule expliquer les disparités régionales, car les économistes sont en désaccord quant au cadre analytique qui convient le mieux à l'étude de cette question. Il y a donc plusieurs théories, qui diffèrent quant au thème central, bien qu'un certain nombre de concepts soient communs à plusieurs d'entre elles. » (p. 25). Le chapitre 4 donne une bonne description des disparités régionales au Canada; il constitue donc un bon texte de référence.

Les trois chapitres suivants sur les écarts de productivité, les politiques de stabilisation régionalisées et le rôle de l'urbanisation forment la deuxième partie qui est la

base analytique du rapport et des recommandations du Conseil au dernier chapitre. Il s'agit donc de résumer chaque chapitre à l'aide d'une citation, de donner un aperçu des recommandations qui y découlent et d'évaluer la pertinence de l'analyse. Le chapitre 5 porte sur les écarts interprovinciaux de productivité, dont la conclusion est la suivante: « Notre analyse des écarts interrégionaux de productivité du travail a montré que la plupart des écarts entre les provinces et la moyenne canadienne n'étaient pas attribuables à la structure industrielle, mais à des niveaux plus faibles ou plus élevés de production par travailleur dans chaque secteur. Sauf quelques exceptions assez peu importantes, ceci était vrai dans le secteur de la fabrication, dans les industries productrices de biens et dans l'ensemble de l'économie des provinces. C'est seulement à Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan qu'une structure industrielle défavorable a contribué de façon sensible à la productivité inférieure à la moyenne dans les industries productrices de biens. Par ailleurs, c'est seulement au Québec et au Manitoba qu'une structure défavorable a produit le même effet dans le secteur manufacturier. » (p. 105). Selon le Conseil, ces différences de productivité seraient explicables par des différences interprovinciales de façon niveau d'éducation de la main-d'œuvre, du rapport stock de capital par travailleur, dans l'introduction des innovations technologiques et enfin, par des différences au niveau de la formation des cadres. De ce diagnostic, le Conseil s'empresse de recommander que les gouvernements des provinces où les revenus sont inférieurs à la moyenne nationale examinent les moyens d'améliorer la formation de ceux qui entrent sur le marché du travail et des adultes qui y sont déjà, étudient la meilleure technologie applicable dans chacune des industries de la province et consultent les institutions d'enseignement appropriées quant aux moyens d'accroître les cours offerts de sciences de la gestion.

Même si on accepte les calculs du Conseil sur le peu d'importance de la structure industrielle pour expliquer les écarts interrégionaux de productivité du travail, calculs qui peuvent cependant être sensibles à une désaggrégation industrielle plus poussée, l'analyse du Conseil apparaît très limitée. Premièrement, l'enseignement économique orthodoxe n'enseigne-t-il pas que des revenus plus faibles pour le facteur travail encourage une productivité plus faible? Pour le Conseil, c'est étonnamment la relation inverse qui doit être privilégiée. De plus, dans ses recommandations, le Conseil s'inspire du principe directeur du rattrapage: si les facteurs de production des Maritimes ont les mêmes caractéristiques que ceux de l'Ontario, ils auront, selon ce principe, les mêmes revenus. Il faut donc éliminer les différences. Le principe du rattrapage ne découle pas de l'analyse économique mais en est plutôt la négation.

Le chapitre suivant étudie la régionalisation des politiques de stabilisation pour conclure: « Les objections techniques à la régionalisation des politiques de stabilisation — soit que les fuites empêchent la politique de fonctionner efficacement, soit que les différences dans les taux de chômage s'expliquent entièrement par des facteurs autres que la demande, notamment la non-concordance des qualifications des travailleurs avec les exigences des emplois — ne s'avèrent pas probantes. » (p. 130). A partir de cela, le Conseil recommande un calcul annuel par les provinces de leur solde budgétaire de plein emploi, une politique de stimulation de la demande globale par les provinces qui ont un taux de chômage généralement plus élevé que la moyenne à l'exception de Terre-Neuve, une concertation annuelle des trois autres provinces maritimes sur les politiques fiscales macro-économiques, des mesures fiscales de stabilisation différenciées au profit des régions à chômage élevé de la part du gouvernement fédéral, et enfin, la publication par le gouvernement fédéral, à intervalles de deux à trois ans, de la répartition de ses dépenses réelles et de ses recettes fiscales par province.

Même si on ignore toutes les contraintes des politiques fiscales discrétionnaires, il est paradoxal de constater la place accordée aux politiques de demande globale de courte période pour lutter contre les disparités régionales. Elles totalisent au strict minimum le tiers des recommandations du rapport. Je ne pense pas que le keynésianisme puisse apporter une réponse à un problème structurel, qui est en effet présent depuis plusieurs décennies. Le Conseil a vraiment, à cette étape-ci, manqué son tir.

Le dernier chapitre de la deuxième partie qui porte sur le développement économique et l'armature urbaine conclut ainsi: «Jusqu'à environ un million et demi d'habitants, plus une ville est grande, plus elle est efficace comme centre de production, et les coûts sociaux découlant de la pollution, de la congestion urbaine, etc., ne devraient pas représenter un problème trop grave.» (pp. 154-155). De cela, le Conseil recommande aux provinces, où les revenus sont inférieurs à la moyenne nationale, de tenir compte des avantages d'une urbanisation plus poussée et aux gouvernements provinciaux concernés d'encourager la croissance de villes satellites de taille intermédiaire dans le voisinage de Montréal et de Toronto. Le chapitre consacré à l'urbanisation n'est pas très fouillé, ni très utile. C'est un sujet que le Conseil devra reprendre à cause de son importance.

La troisième partie est consacrée à l'étude des politiques relatives aux disparités régionales: un premier chapitre étudie principalement les activités du MEER et un second analyse les migrations, les transferts de revenus, les transports et la répartition des emplois fédéraux pour atténuer les disparités. Le Rapport a fait un effort louable pour mesurer la rentabilité de l'aide à l'industrie qui représente le tiers des dépenses globales du MEER, mais moins de 3% des subventions et de l'aide en équipement consentis par le gouvernement fédéral aux entreprises. Malheureusement, les résultats obtenus dans l'évaluation des bénéfices nets du programme ne sont pas valables puisque des erreurs de données et aussi des erreurs méthodologiques se sont glissées dans l'analyse. Ceci fut publiquement confirmé par le directeur de l'équipe qui a écrit le rapport.

En somme, le rapport *Vivre ensemble, une étude des disparités régionales* n'est pas un document analytique de première classe sur une question pourtant importante. Ceci ne peut se répercuter sur la valeur des recommandations du Conseil.

Gérard BÉLANGER

Université Laval et
Institut de recherches C.D. Howe

OCDE, *L'insertion des jeunes dans la vie active*, Rapport général, Paris OCDE, Paris, 1977, 167 pp.

Au cours des deux décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, la plupart des pays occidentaux ont pu mettre l'accent sur la satisfaction de la demande sociale d'éducation et sur l'atténuation des inégalités sociales, y compris de plus grandes possibilités d'accès à l'éducation pour les groupes défavorisés. Dans le même temps, l'expansion soutenue de l'activité économique a permis de maintenir un bon équilibre dans l'absorption des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Cependant le développement de l'enseignement et la prolongation de la scolarité n'ont fait que retarder l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail et masquer le fait que le nombre des offres d'emploi ne s'est pas développé au même rythme que l'augmentation du nombre des jeunes. C'est de ce problème de l'insertion des jeunes sur le marché du travail que traite le rapport de l'OCDE.

Le rapport est divisé en deux parties. La première se penche sur les causes des difficultés d'insertion des jeunes dans la vie active et présente quelques solutions d'ordre très général à ces problèmes. Dans la deuxième partie, on examine les mesures actuellement prises dans les pays membres en vue d'améliorer cette situation.

Le rapport de l'OCDE identifie quatre causes aux difficultés d'insertion: la nature des formations dispensées par le système scolaire, l'insuffisance de l'information et de l'orientation sur les emplois, des problèmes de transition et d'adaptation entre l'école et la vie active et les structures relativement rigides de l'emploi.

Les formations données dans l'enseignement et les aspirations qu'elles ont fait naître chez les jeunes ont peu de rapport avec les possibilités actuelles d'emploi. Il s'en suit un désabusement à l'égard du marché du travail et des études, ce qui pousse les jeunes à accorder plus d'importance à l'obtention d'un diplôme qu'à l'ac-